

# DOCKERS : L'UNION ET LA FERMETÉ ONT PAYÉ

## Succès de la grève

Par leur intransigeance, les patrons, qui ont fini par accorder ce qu'ils refusaient, ont fait perdre 9 jours de travail aux dockers

Cette grève fut aussi un exemple de discipline et de démocratie syndicale

La grève des dockers s'est terminée hier matin par un succès. Réunis en assemblée générale hier matin, les dockers ont estimé qu'ils avaient arraché la satisfaction d'une bonne partie de leurs revendications et ont décidé de la reprise du travail aussitôt.

Sur les salaires, ils enregistrent une hausse de 9,28% en 1978 par rapport à 1977.

Pour la mécanisation, ils ont obtenu une prime de 4 francs par container de 30 m<sup>3</sup> débarqué, ce qui représente en moyenne 200 FF pour huit heures de travail à partager entre 19 ouvriers, soit une augmentation com-

plémentaire de 1,32 F par heure.

Pour l'indemnité de garantie, ils ont également obtenu satisfaction. Les congés payés ont été augmentés de 7,4% pour tous les dockers.

Enfin, le problème des classeurs a été réglé. Ils seront payés comme les dockers et comme les pointeurs.

Cette grève donne une idée de la façon dont les patrons conçoivent le «dialogue» et la «concertation».

Ils se croyaient en position de force pour refuser aux dockers leur dû.

Or, ils sont tombés sur des dockers unis et fermes. Il aura finalement fallu 9 journées de grève pour que les dockers fassent respecter leurs droits.

Cela veut dire que les patrons sont entièrement responsables des dommages liés à cette grève : paralysie du port, neuf journées de travail perdues, bateaux non déchargés, denrées éventuellement péries, etc ...

S'ils avaient satisfait immédiatement les revendications (déjà anciennes) des dockers tous ces inconvé-

nients n'auraient pas eu lieu.

Enfin, soulignons le caractère éminemment démocratique de cette bataille syndicale. Les représentants syndicaux sont régulièrement venus devant les dockers pour que ceux-ci jugent les propositions.

L'union et la discipline des dockers ont été la force principale des dockers.

Et la raison de leur victoire.



L'embauche. Chacun tend son carnet.



Avant la reprise du travail, «Témoignages» est lu attentivement.



Les dockers entrent sur les quais.

## Après « Témoignages », FR3 reconnaît que les salaires des dockers sont trop bas

On a pu entendre, mardi soir à FR3, au journal radio-diffusé de 19 heures, parler des revendications des dockers, ajoutant que leur salaire variait entre 10 000 et 30 000 F par an.

Soit entre 830 F et 2 500 francs par mois!

C'est ce que confirmait notre enquête réalisée auprès de quelques familles de dockers.

Ceci pour les professionnels.

Pour les dockers occasionnels, la situation est pire.

Mais on est loin des salaires avancés par certains voulant faire croire que le docker professionnel est un tra-

vailleur privilégié et que son salaire est élevé.

Notons cependant que c'est la première fois que FR3 parle des véritables salaires des dockers, tendant à montrer en quelque sorte la justesse de leurs revendications et de leur grève.

Est-ce parce que «Témoignages» a donné des chiffres à partir de la réalité : les carnets des dockers?

Une fois de plus, «Témoignages» a été le seul journal à défendre la grève des dockers, tandis que d'autres tentaient de brouiller les cartes et de leur donner tort.

«Ah! si Témoignages n'existait pas...»

### COMMUNIQUÉ C.G.T.R.

La CGTR informe ses adhérents que les réunions de formation du jeudi recommencent à partir du jeudi 20 avril 1978.